

9 Belges sur 10 estiment les droits de succession trop élevés en Belgique

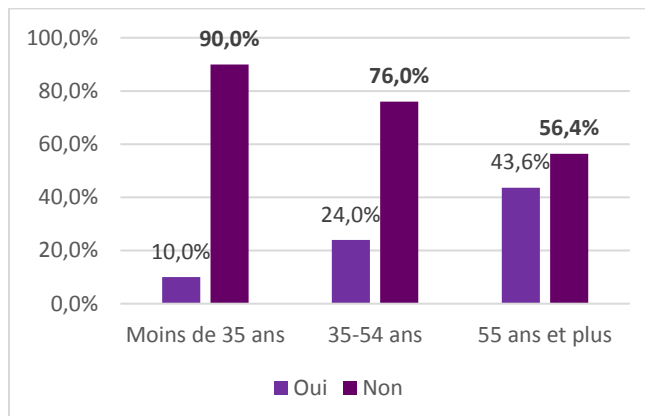
Plus de 65 % d'entre eux envisagent la donation d'une partie de leur patrimoine pour réduire les droits de succession.

Bruxelles, le 14 juin 2018 – Beobank a fait réaliser une enquête visant à sonder de quelle manière les Belges préparent leur succession. Il en ressort que nos compatriotes n'y attachent très majoritairement que peu d'importance. Près de 9 Belges sur 10 estiment toutefois que les droits de succession sont trop élevés dans notre pays. Et plus de 65 % des Belges envisagent la donation d'une partie de leur patrimoine afin de réduire la charge fiscale de leur succession. De nombreux Belges (51,8 %) envisagent aussi un investissement immobilier au nom des légataires.

Le Belge se soucie peu de sa succession

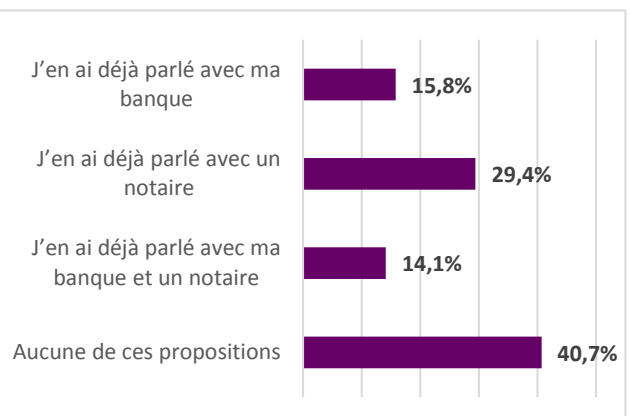
Près de 3 Belges sur 4 (73 %) indiquent ne pas avoir encore réfléchi à la préparation de leur succession sur le plan financier. Mais plus ils avancent en âge, plus les Belges y songent : 44 % des 55 ans et plus se sont déjà penchés sur la question, contre à peine 10 % des moins de 35 ans.

Avez-vous déjà pensé à préparer votre succession sur le plan financier ?



Moyenne : oui : 26,6 % — non : 73,4 %

Si oui, lesquelles des mesures suivantes avez-vous déjà prises ?



Parmi les Belges qui ont déjà songé à la préparation de leur succession sur le plan financier, 60 % en ont parlé avec un notaire, leur banque ou les deux.

Ann Claes, Manager produits et services non bancaires chez Beobank : « Ce thème est rarement à l'ordre du jour des jeunes générations. Nous conseillons toutefois à chacun d'en parler avec son conjoint ou ses enfants, afin que ces derniers soient conscients des conséquences. Elles peuvent, en effet, considérablement varier selon qu'un couple est, par exemple, cohabitant ou marié ».

9 Belges sur 10 trouvent les droits de succession trop élevés en Belgique

Bien que les Belges ne soient généralement pas vraiment préoccupés par la préparation financière de leur succession, ils sont près de 9 sur 10 (87 %) à estimer que les droits de succession sont trop élevés en Belgique. Ce pourcentage ne diffère guère entre francophones et néerlandophones, bien que les taux des droits de succession dépendent de la région dans laquelle on réside.

L'enquête révèle également que nous cherchons des solutions pour éviter les droits de succession. Faire une donation aux membres de la famille reste, à cet égard, la formule la plus plébiscitée.

Lesquelles des possibilités suivantes envisageriez-vous pour éviter les droits de succession ?

	Je l'envisagerais/je l'ai déjà fait
Donner une partie de mon patrimoine (cash, investissements, immobilier...) à des proches.	65,8 %
Investir dans l'immobilier, au nom de vos légataires	51,8 %
Investir dans certains produits d'investissement tels qu'une assurance-vie de la branche 23.	39 %

Ann Claes, Manager produits et services non bancaires chez **Beobank** : « *La différence fiscale entre un héritage et une donation est notable, dans notre pays. Et cela vaut pour les biens tant mobiliers qu'immobiliers. Une bonne préparation de la succession peut donc faire toute la différence et éviter bien des soucis aux héritiers, a fortiori dans un contexte émotionnel difficile* ».

###

À propos de l'enquête :

L'enquête a été menée pour le compte de Beobank par IVOX, en avril 2018, auprès de 1 000 Belges de plus de 18 ans.

Pour de plus amples informations :

Service de presse Beobank NV/SA

Sandrine Roberti de Winghe

+32 (0)478 828 729

sandrine.robertidewinghe@beobank.be

À propos de Beobank :

Beobank NV/SA est une banque belge, filiale du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe, qui propose des produits et services personnalisés aux clients particuliers, indépendants et petites entreprises. Beobank possède un réseau de 235 points de vente (agences propres, agents indépendants et PRO Centers) qui aident les clients dans la réalisation de leurs projets personnels et professionnels à travers des solutions de paiement flexibles et innovantes, des solutions d'épargne, des crédits à la consommation, des assurances et des placements. Des produits et services qui s'appuient toujours sur des valeurs de responsabilité et de respect. Beobank compte aujourd'hui 620.000 clients et emploie 1.500 personnes en Belgique. Plus d'infos : www.beobank.be